



SPORT ÉTUDIANT
Québec et Chaudière-Appalaches

COMPTE RENDU
Réunion post-saison de FOOTBALL scolaire
Tenue le lundi 30 novembre 2009 à 18h30
à l'école de Rochebelle

101. Ouverture de la réunion :

M. Julien procède à l'ouverture de la réunion en précisant le fonctionnement de la soirée.

102. Présentation des sujets :

M. Julien suggère une liste de sujets de base à débattre à chaque atelier de catégorie. Chaque atelier doit se nommer un secrétaire et un président (animateur). Toutes les recommandations de changements au fonctionnement ou à la réglementation devront être rapportés par le secrétaire lors de la plénière pour fin d'adoption.

Processus d'adoption des règlements en football

M. Julien précise que tous les changements aux règlements doivent obtenir l'approbation de la CSS.

Toutes les modifications affectant la réglementation générale (dont l'admissibilité & poids) doivent être également soumises préalablement à l'assemblée des responsables d'écoles.

Toutes les modifications au fonctionnement ou aux règlements spécifiques peuvent faire l'objet de discussion à la table des responsables, sur demande, mais n'ont pas à y être soumis.

En football, l'assemblée des entraîneurs et responsables réunis en réunion post-saison est considérée l'entité responsable pour recommander tout changement à la réglementation de la discipline. Un seul droit de vote par établissement est honoré.

Tous les membres présents ont cependant droit de parole et de soumettre des propositions.

103. Ateliers par catégories

Une période maximale de 75 minutes est accordée pour les discussions en ateliers de catégories. Voir plus bas pour adoption des recommandations.

104. Plénière – Adoption des recommandations pour la saison 2010

1- Réglementation Administrative (générale)

« Articles soumis à la table des responsables d'école »

Art. 1.1.2 En Football

Voir toutes les propositions concernant les règles spécifiques d'admissibilité des articles :

Art. 2 CATÉGORIES

Et Art. 5.1 LIMITE DE POIDS

Art. 3.5.7 Football (Statut précaire)

Proposé par Bernard Pouliot (SAN)

Appuyé de Louis Parent (SCHA)

Ne pas limiter le nombre de joueurs provenant d'une école ou l'autre, pour les cas de statut précaire acceptés.

POUR : 16 CONTRE : 5

Accepté à Majorité

REFUSÉ – CSS 3-7

Art. 19.1.1 / 19.3.1 / 19.4.1 Football

Proposé par Yannick Normandin (COU)

Appuyé de Pierre Alain (LJB)

De hausser les amendes pour les désistements, abandons et absences à des rencontres après élaboration des calendriers.

19.1.1 Toutes les amendes en football sont au moins le double des montants prévus pour les autres sports.

19.3.1b En football, hausser l'amende à 600\$

REFUSÉ – CSS 5-5

19.4.1 En football, les amendes sont triplées soit de 150\$ à 600\$, dont 50% accordés en compensation à l'équipe adverse lésée.

ACCEPTÉ – CSS

(Fonctionnement – INSCRIPTION) Ajouter un rappel des principaux articles touchant les sanctions financières sur le formulaire d'engagement d'une écoles qui s'inscrit en football devant être lu et signé par la direction de l'école.

Accepté à UNANIMITÉ

2- Réglementation spécifique de Football à l'ARSEQCA

Art. 2 CATÉGORIES

Juvenile (Situation des J2)

Proposé par Patrice Blackburn (ESLE)
Appuyé de Louis Guimont (LJC)

Que l'on applique la même règle qu'au provincial.

POUR : 13 CONTRE : 12

Accepté à Majorité

ACCEPTÉ – CSS 6-4

Art. 4 Niveaux de jeu

Proposé par Patrice Blackburn (ESLE)
Appuyé de Martin Côté (SEN)

Que l'on soit plus rigoureux lors de la réunion de ligue afin de respecter l'article 4 et forcer un nombre pair d'équipes dans les niveaux supérieurs.

D'ajouter le critère Structure d'un programme de football (avec performances des 2 années précédentes) pour forcer, s'il y a lieu, le respect du nombre pair.

REFUSÉ – CSS Unanimité

Art. 5.1 LIMITE DE POIDS

Proposé par J.F Côté (SEN)
Appuyé de Dave Leclerc (COU)

Aucune limite de poids pour les joueurs d'âge sec.1 pour faire partie d'une équipe Atome ou Benjamin
Tous les joueurs de plus de 150 lbs doivent être identifiés à l'arrière du casque par un X

Aucune restriction du nombre de joueurs portant un « X » sur le jeu.

Tous les joueurs « X » demeurent soumis à être sur la ligne Offensive ou Défensive et avec interdiction d'évoluer sur les unités spéciales.

Accepté UNANIMITÉ

ACCEPTÉ – CSS

Proposé par Martin Côté (MJOL)
Appuyé de Luc Savoie (SSF)

En cadet A-B : Que la pesée des joueurs « X » contestés par l'entraîneur adverse, se fassent avant le début de la rencontre. Aucune contestation ou pesée pendant ou après la rencontre.

POUR : 10 CONTRE : 9

Accepté à Majorité

REFUSÉ – CSS Unanimité

Proposé par Daniel Fleury (ASL)
Appuyé de Patrice Fortin (PSQ)

En Benjamin, que la pesée des joueurs de début d'année soit en vigueur pour la saison incluant joueurs « X ».

Accepté UNANIMITÉ

ACCEPTÉ – CSS

Art. 18 Obligations et devoirs des équipes

Proposé par Martin Côté (MJOL)
Appuyé de Luc Savoie (SSF)

Rendre OBLIGATOIRE au registre d'admissibilité, qui sert d'alignement officiel, d'indiquer un numéro de gilet pour tous les joueurs d'une équipe de football.

Rendre OBLIGATOIRE au registre d'admissibilité, d'indiquer dans la colonne POIDS, le poids de la pesée officielle de début d'année et/ou indiquer « X » pour tous les joueurs soumis à cette restriction.

Accepté UNANIMITÉ
ACCEPTÉ – CSS

Annexe FBB1 – Ajouter

Proposé par J.F Côté (SEN)
Appuyé de Dave Leclerc (COU)

Définition : Au moment de la mise en jeu, un receveur qui se trouve dans la boîte est considéré « wingback ».

ACCEPTÉ – CSS

3- FONCTIONNEMENT

- Championnats provinciaux : Limiter à 2 équipes par catégorie (1 seule par division).
- Maintenir le calendrier et formule de réunions utilisée en 2009
- Tenir la prochaine réunion (ligue) le lundi 31 mai 2010.

105. FIN DE LA RÉUNION

Fin de la réunion à 22h15

Présences : 48 présents / 76 équipes (63%) & 35 / 44 écoles représentées (80%)

Établissement	Nb.Éq.	Juvenile	Cadet	Benjamin/Atome
ABE	1	Serge Fortin		
ALOR	3	Bernard Gravel		
ASL	2		Daniel Fleury	
AUB	2			Philippe Dumont
BEL	1	Éric Dallaire		
BPAS	1	Éric St-Pierre		
CBOI	1			Martin Dubois
CGC	2			
CLE	3	Frédéric Bernier	Jérémie Parent	Nicolas Dallaire
COU	3	Yannick Normandin	David Cantin	Dave Leclerc
CSA	2	Carl Belhumeur	Dominique Laberge	
DON	2	J-F Germain	J-F Plamondon	
ESLE	1	Patrice Blackburn		
ESTA	1			
JFP	1			
LJB	2	Pierre Alain		
LJC	2	Louis Guimont	Francis Nicole	
MARC	1	Olivier Dussault		
MJOL	1		Martin Côté & Denis Martin	
MSS	2			René Lavergne
NDT	1			Simon Domingue
ODL-dr	3	Keven Larivière		Hélène Desgagné
PBV	2		Emmanuel Rodrigue	
PLAT	1	M-A Bergeron		
PPOC	1	J-P Dionne		
PRL	1			
PSF	1			
PSG	1		Mathieu Lachance	
PSQ	2		Patrice Fortin	Mathieu Bergeron
PTM	2			
PWD	2	Patrice Boudreault	Pascal Néron	
RGC	3	François Letarte		
ROH	2	Denis Drouin		
SAN	1	Bernard pouliot		
SAUB	1	Manuel Dubois		
SCG	3	Éric Gagnon		
SCHA	1	Louis Parent		
SEN	3	Simon Bégin		J-F Côté
SJE	3			
SPM	2		Guy Savard	Steeve Piché
SPT	2		Stéphane Trudel	
SSF	3		Luc Savoie	
VEI	1			